



STRUCTURE DES ENTREPRISES DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES ET DE L'ORGANISATION DU TRANSPORT DE FRET EN 1995

Françoise BOURIT, Philippe HUAULT, François RAGEAU

Les entreprises présentent de fortes hétérogénéités dans le secteur du transport routier de marchandises (TRM) et dans celui des organisateurs de transport de fret (OTF). L'existence de groupes et d'entreprises travaillant en réseau conduit à penser que, dans le champ des groupes, cette hétérogénéité est encore plus importante.

Cette diversité de situations demeure à l'intérieur de chaque sous-secteur et subsiste encore fortement dans le champ des entreprises de plus de cinq salariés.

Le secteur du transport de marchandises (TRM) est constitué de quatre secteurs principaux, au regard de la nomenclature française d'activités (NAF) : le TRM de proximité (dit aussi de zone courte ; classe 602L de la NAF), le TRM interurbain (zone longue ; 602M), le déménagement (602N) et la location de camions avec conducteur (602P).

En raison de l'importance du mode routier dans le transport, il est nécessaire de mettre ce secteur du TRM en relation avec celui de l'organisation du transport de fret (OTF), même si celui-ci fait aussi appel à d'autres modes. Ce dernier secteur comprend trois sous-secteurs : la messagerie et le fret express (634A), l'affrètement (634B) et l'organisation des transports internationaux (634C). Par nature, une partie importante de leur chiffre d'affaires inclut des opérations qui sont confiées à des transporteurs sous-traitants. Les grandes entreprises de la messagerie et du fret express, qui réalisent elles-mêmes une partie du transport qui leur est confié, tiennent ainsi une place intermédiaire entre transport et organisation.

Le TRM :
38 000 entreprises
et 146 milliards de
chiffre d'affaires
(y compris sous-
traitance)

Les OTF :
1 900 entreprises
et 100 milliards de
chiffre d'affaires
(y compris sous-
traitance)

Tableau 1 : Principaux agrégats des deux secteurs en 1995

| | Secteur du TRM | Secteur des OTF |
|--|----------------|-----------------|
| Nombre d'entreprises | 37 672 | 1 922 |
| Effectifs | 277 276 | 93 255 |
| Salariés (% des effectifs) | 89,7 | 99,6 |
| Conducteurs salariés (% des salariés) | 75,2 | 26,5 |
| Chiffre d'affaires (avec sous traitance) en millions de francs | 145 803 | 100 400 |
| Part du chiffre d'affaires (idem) non soumis à TVA (%) | 13,3 | 28,6 |
| VAHT par emploi (milliers de F) | 213,5 | 254,6 |
| EBE comptable (1) en millions de francs | 62,9 | 50,2 |

Source : DAEI/SES

(1) Les frais de personnel, y compris charges sociales, des entreprises de moins de six salariés ont été estimées sur la base de 1,44 fois les rémunérations DADS.

En partie à cause d'un nombre très important d'entreprises de petite taille (trois entreprises sur quatre ont moins de six salariés), les entreprises du TRM sont beaucoup plus nombreuses que celles des OTF. Mais en raison d'un taux de sous-traitance confiée aux transporteurs très élevé, le chiffre d'affaires des organisateurs, tous modes confondus, dépasse 100 milliards de francs. La valeur ajoutée par emploi y est de 19% supérieure à celle observée dans le TRM.

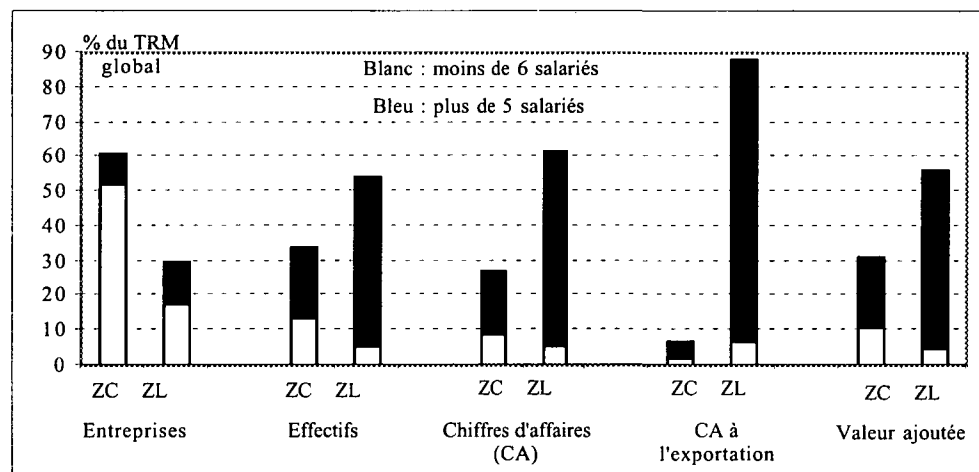
TRM

Le secteur du transport routier de marchandises

Les deux sous-secteurs les plus importants sont donc ceux de la zone courte et de la zone longue. Si en nombre d'entreprises, la zone courte l'emporte, la situation est totalement inversée en termes d'effectifs, de chiffres d'affaires et de valeur ajoutée. De plus, si le chiffre d'affaires non soumis à TVA ne recouvre pas la totalité de l'activité sur l'international, on peut dire qu'une très forte proportion de celle-ci est réalisée par les entreprises de zone longue de plus de cinq salariés.

Graphique 1 : Parts de la zone courte et de la zone longue dans le TRM global

**Par rapport
à l'ensemble
des entreprises
zone courte
plus zone longue,
les entreprises
de la zone longue
ayant moins
de six salariés
représentent 8,2%
des entreprises et
réalisent 56% du
chiffre d'affaires**



Source DAEI/SES

Remarque : le graphique ne représentant que les deux principales composantes sur quatre, les totaux sont un peu inférieurs à 100%.

Le TRM de zone courte

Le transport routier de zone courte regroupe 61% des entreprises de l'ensemble du secteur « transports routiers de marchandises » mais il réalise seulement 27% du chiffre d'affaires total et 31% de la valeur ajoutée hors taxes. Il emploie 34% des effectifs du secteur et les rémunérations versées aux salariés représentent 29% de l'ensemble. Ce sous-secteur est caractérisé par des tailles d'entreprises plus petites que dans la zone longue. Le nombre moyen d'emplois par entreprise est de quatre personnes pour l'ensemble du secteur zone courte et de dix-huit pour les entreprises de plus de cinq salariés (contre presque vingt-cinq pour l'ensemble du TRM dans ce même sous-ensemble).

**Dans
le sous secteur
« zone courte »,
7% des entreprises
font 56% du
chiffre d'affaires**

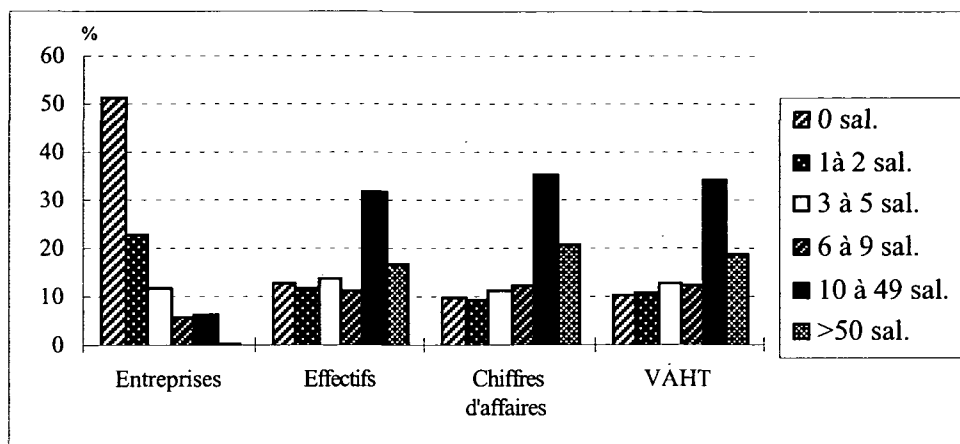
Le TRM de zone courte est constitué majoritairement de petites entreprises ; Plus de la moitié du chiffre d'affaires (56%) est réalisé par 7% des entreprises. 87% des entreprises du sous-secteur ont moins de six salariés et réalisent 31% du chiffre d'affaires. Les entreprises n'employant aucun salarié constituent la moitié des entreprises pour un chiffre d'affaires qui représente 10% du total. Parmi les entreprises de moins de six salariés, 56% ne possèdent pas de véhicule de plus de 3,5 tonnes de PTAC. Il s'agit en fait d'entreprises effectuant des travaux de messagerie en sous-traitance ; elles réalisent 36% du chiffre d'affaires des entreprises de moins de six salariés.

La part du chiffre d'affaires confiée à des sous-traitants, qui n'est connue que pour les entreprises de plus de cinq salariés, est un peu moins élevée que pour le TRM zone longue : 13,6% contre 16%. Cependant, ce taux dépend plutôt de la taille des entreprises que du type de transport effectué. En zone courte, il varie de 9% pour les entreprises de six à neuf salariés à 18% pour celles employant plus de cinquante salariés.

TRM

Les entreprises de la zone courte ne réalisent qu'une très faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation, soit 3%. En raison de l'importance des petites entreprises, qui ont une activité peu diversifiée, 81% du chiffre d'affaires du secteur est réalisé en zone courte et 7% en zone longue.

Graphique 2 : TRM de proximité



Source : DAEI/SES

Le TRM de zone longue

Les seules entreprises de plus de cinq salariés de la zone longue réalisent à elles seules 56,5% du chiffre d'affaires de l'ensemble du TRM. L'effectif moyen des entreprises de zone longue est de 13,3 dont 9,5 conducteurs salariés (cf graphique 1).

Une entreprise d'au moins 50 salariés pour huit entre 6 et 49...

Les entreprises de plus de cinq salariés se répartissent à parts à peu près égales, en termes d'effectifs, de chiffre d'affaires ou de valeur ajoutée entre entreprises de moins de cinquante salariés et entreprises d'au moins cinquante salariés. Mais on compte une entreprise dans le second cas (au moins cinquante salariés) pour huit dans le premier cas (entre 6 et 49 salariés). Le taux de sous-traitance moyen est presque de 19% pour les grandes entreprises contre 13,3% pour les moyennes.

... mais des chiffres d'affaires totaux identiques dans ces deux classes de taille

Tableau 2 : Répartitions et ratios pour les entreprises de plus de cinq salariés

| Nombre de salariés | Répartitions | | | Ratios | | |
|---------------------|-----------------|----------------|-----------------------------|----------------------------|----------------------|------------------------------------|
| | Entreprises (%) | Effectifs (%) | Chiffre d'affaires (CA) (%) | Taux de sous-traitance (%) | Part TRM dans CA (%) | Part à l'exportation du CA TRM (%) |
| 6 à 19 | 61,2 | 21,6 | 20,7 | 10,3 | 93,2 | 17,1 |
| 20 à 49 | 27,2 | 29,7 | 30,3 | 15,3 | 91,5 | 20,0 |
| 50 à 99 | 6,6 | 15,0 | 15,7 | 18,1 | 81,8 | 18,3 |
| 100 à 199 | 3,7 | 16,9 | 17,8 | 19,4 | 89,5 | 25,3 |
| 200 et plus | 1,4 | 16,8 | 15,5 | 18,7 | 85,6 | 20,4 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 16,0 | 89,0 | 20,1 |
| Total niveau | 4 546 | 135 044 | 82 358 MF | | | |

Source DAEI/SES

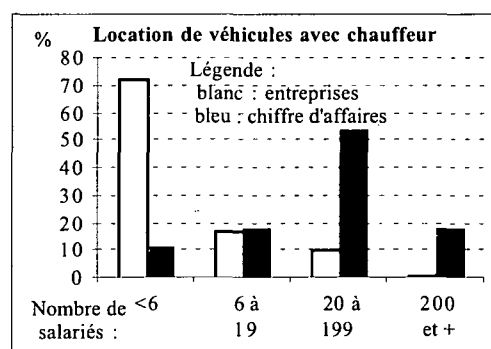
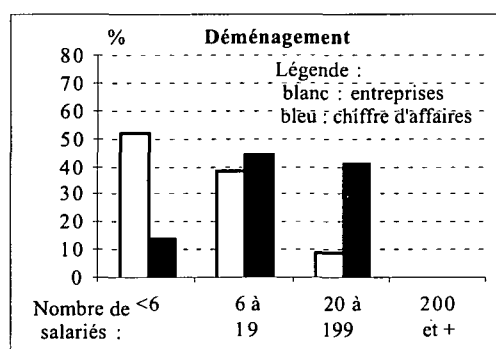
Signalons toutefois que les 229 entreprises d'au moins cent salariés, soit 5 % des entreprises de plus de cinq salariés, réalisent le tiers du chiffre d'affaires de ce sous-ensemble et confient 40% de la sous-traitance correspondante. La taille moyenne de ces entreprises est de 199 personnes, soit 136 conducteurs, dont 113 conducteurs de zone longue.

Enfin, il convient de ne pas oublier que la diversité des situations des entreprises sur le marché est encore plus grande dans la réalité en raison de l'existence de groupes et de leurs filiales, avec des entreprises travaillant en réseau.

Deux sous-secteurs restent très minoritaires dans le TRM. Le déménagement ne représente que 3,7% des entreprises du secteur et du chiffre d'affaires du secteur (y compris sous-traitance). Le nombre moyen d'emplois par entreprise dépasse légèrement neuf.

La location de véhicule avec conducteur a une part légèrement plus élevée que dans le déménagement. Elle ne représente néanmoins que 6% des entreprises et 8% des effectifs. Ses parts du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée atteignent respectivement 7,3% et 8,4%. Le nombre moyen d'emplois par entreprise approche la dizaine. Les entreprises de plus de cinq salariés emploient en moyenne 30,4 personnes, dont 23,9 conducteurs parmi lesquels 8,5 sont des conducteurs de zone longue.

Graphiques 3 et 4 : Répartitions des entreprises et du chiffre d'affaires pour le déménagement et la location de véhicules avec chauffeur en 1995



Source DAEI/SES

Le secteur de l'organisation du transport de fret (OTF)

De nombreuses petites entreprises au chiffre d'affaires très faible

Les trois sous-secteurs (messagerie fret express, affrètement et organisation de transports internationaux) regroupent un peu moins de 2 000 entreprises en 1995. Ici aussi, la part de très petites entreprises (moins de six salariés) est assez élevée (41%) ; elles ne réalisent que 4,5% du chiffre d'affaires qui s'élève à 100 milliards de francs (y compris sous-traitance). Dans chaque sous-secteur, les petites entreprises occupent respectivement, en nombre d'entreprises et en chiffre d'affaires, les parts suivantes : 10% et 0,4% dans la messagerie fret express, 51% et 10% dans l'affrètement et enfin 51% et 7% dans l'organisation de transports internationaux. Leurs taux de sous-traitance (pourcentage de leur chiffre d'affaires confié à des sous-traitants) sont respectivement de 56%, 84% et 59% .

La messagerie fret express représente 38,5% des entreprises d'organisation du transport de fret de plus de cinq salariés, 64% des effectifs et 46,5% du chiffre d'affaires. Ce sous-secteur est dominé par les grands intégrateurs puisque onze entreprises de mille salariés et plus réalisent 39% du chiffre d'affaires et cinquante six entreprises d'au moins 200 salariés réalisent 72% du chiffre d'affaires, dont onze atteignant le millier de salariés font 39% du même chiffre d'affaires. Le taux de sous-traitance approche 50%. La part des activités liées au transport routier (en comptant l'affrètement routier et le groupage) dans le chiffre d'affaires est de 85%. La part à l'exportation y reste assez réduite, sauf pour les entreprises de 500 à 2 000 salariés où elle avoisine 20%.

**2,5%
des entreprises
réalisent 39% du
chiffre d'affaires**

Tableau 3 : Répartitions et ratios selon le nombre de salariés pour les entreprises de la messagerie et du fret express d'au moins cinq salariés

| Nombre de salariés | Répartitions | | | Ratios | | |
|--------------------|-----------------|---------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------------------|------------------------|
| | Entreprises (%) | Effectifs (%) | Chiffre d'affaires (CA) (%) | Taux de sous-traitance (%) | Part liée à la route dans CA(%) | Dont à l'exportation % |
| 6 à 19 | 28,3 | 2,3 | 2,5 | 57,8 | 96,3 | 20,7 |
| 20 à 49 | 33,1 | 8,3 | 7,7 | 47,9 | 95,1 | 5,0 |
| 50 à 99 | 15,3 | 8,1 | 6,8 | 43,9 | 97,6 | 4,5 |
| 100 à 199 | 10,5 | 11,6 | 10,5 | 47,4 | 85,5 | 4,6 |
| 200 à 499 | 8,0 | 18,8 | 19,9 | 49,8 | 90,1 | 3,8 |
| 500 à 999 | 2,3 | 10,5 | 13,2 | 48,6 | 92,5 | 20,1 |
| 1000 à 1999 | 1,6 | 17,3 | 15,7 | 41,2 | 92,3 | 17,6 |
| 2000 et plus | 0,9 | 23,0 | 23,6 | 46,8 | 64,6 | 6,1 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 47,0 | 85,3 | 9,6 |
| Niveaux | 438 | 58 496 | 44 636 MF | | | |

Source DAEI/SES

L'affrètement, avec 211 entreprises, soit 18,5% des entreprises de plus de cinq salariés du secteur des OTF et 10,5% des effectifs, réalise 20% du chiffre d'affaires correspondant. Ce secteur est assez concentré puisque les cinq plus grandes entreprises représentent 45% du total. Le taux de sous-traitance, par nature élevé, atteint 70%. La part des activités liées au transport routier dans le chiffre d'affaires total est du même ordre de grandeur sauf pour les plus grosses entreprises qui font aussi de l'affrètement ferré. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation y dépasse 20%, notamment pour les plus grosses entreprises.

**Même
concentration du
chiffre d'affaires
dans
l'affrètement...**

Tableau 4 : Répartitions et ratios selon le nombre de salariés pour les entreprises de l'affrètement d'au moins cinq salariés

| Nombre de salariés | Répartitions | | | Ratios | | |
|--------------------|-----------------|---------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------------------|------------------------|
| | Entreprises (%) | Effectifs (%) | Chiffre d'affaires (CA) (%) | Taux de sous-traitance (%) | Part liée à la route dans CA(%) | Dont à l'exportation % |
| 6 à 19 | 64,5 | 14,3 | 17,3 | 73,3 | 85,7 | 23,0 |
| 20 à 49 | 19,9 | 12,5 | 13,4 | 74,7 | 91,2 | 15,1 |
| 50 à 99 | 7,1 | 10,3 | 12,9 | 72,7 | 81,4 | 15,3 |
| 100 à 199 | 6,2 | 19,4 | 11,9 | 57,8 | 74,6 | 29,7 |
| 200 et plus | 2,4 | 43,6 | 44,6 | 70,9 | 59,0 | 25,8 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 70,5 | 72,7 | 22,4 |
| Niveaux | 211 | 9 611 | 17 430 MF | | | |

Source DAEI/SES

L'organisation du transport international, avec 489 entreprises, soit 43% des entreprises de plus de cinq salariés du secteur et 25% des emplois, représente 35% du chiffre d'affaires. Le taux de sous-traitance dépasse 60%. La part des activités liées au transport routier dans le chiffre d'affaires total n'est que de 40% en raison du poids du transport maritime. Le chiffre d'affaires reste également assez concentré puisque 19 entreprises, soit 4%, font presque 43% du chiffre d'affaires total.

**... et dans
l'organisation
du transport
international**

Tableau 5 : Les entreprises de l'organisation de transports internationaux d'au moins cinq salariés

| Nombre de salariés | Répartitions | | | Ratios | | |
|--------------------|-----------------|---------------|-----------------------------|----------------------------|----------------------------------|------------------------|
| | Entreprises (%) | Effectifs (%) | Chiffre d'affaires (CA) (%) | Taux de sous traitance (%) | Part liée à la route dans CA (%) | Dont à l'exportation % |
| 6 à 19 | 58,5 | 12,6 | 17,0 | 61,6 | 24,2 | 49,3 |
| 20 à 49 | 24,9 | 16,8 | 15,1 | 60,4 | 37,9 | 44,0 |
| 50 à 99 | 6,5 | 9,9 | 10,9 | 67,3 | 76,0 | 57,7 |
| 100 à 199 | 6,1 | 18,0 | 14,5 | 63,0 | 32,3 | 43,3 |
| 200 et plus | 3,9 | 42,7 | 42,6 | 60,9 | 47,1 | 34,8 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 62,0 | 39,7 | 41,6 |
| Niveaux | 489 | 23 124 | 33 831 MF | | | |

Source DAEI/SES